

LES PROTESTANTS ORIGINAIRES DU BEARN ET DU PAYS BASQUE A BORDEAUX AU XVII^e S.

Paul Louis COÏNE

Ces notices concernant des familles bordelaises ayant ou ayant eu des relations avec le Béarn ou le Pays Basque sont tirées du travail inédit Dictionnaire des familles protestantes de Bordeaux au XVII^e s. de M. Paul Louis COÏNE disponible sur cédérom auprès de l'auteur.

de ou du BROSSER

Les textes trouvés sur cette **famille originaire d'Orthez (Pyrénées Atlantiques)** ne permettent pas d'en établir la généalogie avec certitude.

Abraham du Brosser, fils d'Etienne du Brosser, bourgeois et marchand d'Orthez en Béarn, était en 1634 (1) commis chez Pierre Tallemant, alors banquier à Bordeaux, lui même agent à Bordeaux de la banque Rambouillet, de Paris, à laquelle il envoyait ... des jambons !

En 1638, la Jurade de Bordeaux délibéra "qu'en considération des services rendus à la ville par Abraham Dubrosser, marchand et banquier, il luy serait expédié des lettres de bourgeoisie" (2). Abraham du Brosser mourut le 05 09 1661, et sa veuve, Renée Benoist, fit faire inventaire du mobilier de sa maison, rue du Portau-Barrat, dans l'aristocratique quartier du Chapeau-Rouge ; mais elle ne fit pas faire inventaire des papiers (3).

On connaît une sœur d'Abraham du Brosser : Marie, qui épousa Paul Cayrouze (ou Queyrouse), bourgeois et marchand de Bordeaux. En 1636, alors que ses "articles de mariage" stipulant 3000 livres de dot étaient signés, son père, Etienne, hésita à les ratifier. Pour l'honneur du nom, Abraham et un autre frère, Daniel, marchand à Orthez, s'engagèrent alors à payer la dot de leur sœur (4).

On connaît avec certitude un fils d'Abraham du Brosser et de Renée Benoist : Paul, qui était en 1664, marchand à Amsterdam (5). Il est possible qu'un Abraham Brosser, qui était en 1674 au service de Paul Cayrouze (6), soit un fils de Paul du Brosser.

Abraham du Brosser avait eu aussi une fille, dont on ignore le prénom, qui fut l'épouse de Pierre Cayrouze, bourgeois et marchand de Bordeaux, jeune frère de Paul Cayrouze. En 1653, un procès opposa Pierre Fauconnier, bourgeois et marchand

de Bordeaux, à Abraham du Brosser et Pierre Cayrouze, "beau-père et gendre" (7).

Il est enfin probable qu'Abraham du Brosser ait eu une autre fille Élisabeth, née vers 1638, épouse d'un certain Jean Dewael. En 1664, Jean Dewael participait aux affaires de la veuve de Brosser (8). En 1683, Élisabeth de Brosser, veuve de Jean "Deuval", plaçait en apprentissage son fils Etienne chez Pierre Cayrouze, marchand droguiste (9). Cette Élisabeth de Brosser abjura à Bordeaux le 01 12 1685, à l'âge de 47 ans (10).

NOTES : 1) Acte du 17 05 1634, Roux, 3 E 10668 f° 343. - 2) I.S.J.R., tome II, p . 463. - 3) Inv. du 08 09 1661, Esteve, 3 E 13504 f 0 782. - 4) 20 08 1636 , Tartas, 3 E 11358. - 5) Acte du 09 12 1664, Esteve, 3 E 13506. - 6) Témoin d'une procuration de Paul Cayrouze à son frère Pierre, du 24 04 1674, Conilh, 3 E 14870 f° 523. - 7) Actes des 18, 19 et 21 06 1653, Dautiege, 3 E 4047, f° 215 f° 217 et f° 221. ; et 25 09 1653, Maurin, 3 E 9160 f° 84. - 8) Acte cité en note 5. - 9) 05 04 1683, Treysac, 3 E 11838 f° 193. - 10) G 896, pièce 154.

DUBOIS

Gabriel Dubois, bourgeois et marchand de Bordeaux, fils de Jean Dubois, **marchand de Gurs en Béarn**, et de Jeanne du Jonqua, épousa en premières noces en 1617 (1) Madeleine Minvielle, fille de Pierre Minvielle-dit-Lacoze et de Marie Marchand (2). Madeleine Minvielle testa le 08 08 1632 (3) et mourut peu après.

Gabriel Dubois contracta un second mariage R.P.R. le 28 08 1634 (4) avec Marie Larchevèque, fille de feu Vincent, bourgeois et marchand de Bordeaux, et de Jeanne de Lamothe ; agencement 1500 livres. Il mourut, ruiné, en 1657 (5) ; ses biens, saisis par ses créanciers, furent adjugés en 1664 à son gendre Jean Lartigue pour 13 400 livres (6). Marie Larchevèque mourut le 08 09 1684 (7) à l'âge de 75 ans.

On connaît cinq enfants de Gabriel Dubois, quatre du premier lit, un du second

- Pierre Dubois, du premier lit. Il s'établit marchand à Bayonne. En 1649, son père lui reprochait d'avoir volé les bijoux de Marie Larchevêque (8). Il mourut avant 1664, laissant une veuve, Marie Monbadon, et des enfants (9).

- Marie, citée dans le testament de Madeleine Minvielle, et probablement morte sans alliance avant son père, à la succession duquel elle ne participa pas (10).

- Suzanne, dans les mêmes cas que Marie.

- Françoise, du premier lit. Elle contracta mariage R.P.R. le 06 01 1656 avec Jean Lartigue, bourgeois et marchand de Bordeaux, fils de Jean, bourgeois et marchand de Layrac (L.-et-G.), et de Jeanne Portelans (?); agencement 800 livres (11). Elle testa en faveur de ses trois enfants le 21 03 1685 (12), mais après abjuration du 10 09 1685 (13), elle figure en 1686 sur l'état des nouveaux convertis de la paroisse St-Michel (14).

- Gabriel Dubois, seul enfant connu du second lit. Bourgeois et marchand de Bordeaux, il contracta mariage R.P.R. le 20 04 1666 (15) avec Élisabeth France, fille de Pitre (sic) France, marchand de la ville de Bloys (?), et de Madeleine Van Eynde; agencement 1000 livres. Il abjura avec sa femme le 11 09 1665, et leur fils François, âgé de 16 ans, le 13 09 (16). Tous trois figurent en 1686 sur l'état des nouveaux convertis de la paroisse St-Rémy, aux Chartrons (17). Il pouvait y avoir d'autres enfants plus jeunes, tel Conrad, né le 10 01 1675 et baptisé au temple de Bègles (18).

NOTES : 1) Cm du 15 07 1617 cité dans inv. du 24 02 1657, Maurin, 3 E 9164. 2) Inv. de feu Pierre Minvielle, 28 06 1.62.3, Lafaurie not. à Bx, Sac à procès B 918. - 3) Maurin, 3 E 9137. - 4) Bérangier, 3 E 1292 f° 157. - 5) Inv. cité en note 1. - 6) Arrêt du 27. 05 1664 cité dans obligé du 2.2 05 1664, Bassibey, 3 E 776 f° 685. - 7) GG 862. - 8) Acte du 12. 04 1649, Bascaules, 3E 740 f° 168. - 9) Acte du 10 12 1664, Maurin, 3 E 9177.. - 10) ibid. - 11) Maurin, 3 E 9163. - 12) Cazenove, 3 E 3059 f° 417. - 13) G 895. - 14) G 898. - 15) Douteau, 3 E 4768 f° 551. - 16) G 895. - 17) G 898. - 18) G, G 854.

DAY

Famille bourgeoise de Pau (1) dont deux membres ont pris femme à Bordeaux et y ont vécu au moins quelques temps.

A - Pierre Day, né vers 1635 (2), fils de Pierre Day, bourgeois et marchand de Pau, et d'Anne Bazot (ou de Bassot), s'établit marchand et banquier à Bordeaux, en association avec son frère Denys Day, banquier à Paris. En 1678, un

concordat avec leurs créanciers fut homologué par le parlement de Guyenne (3). Il épousa le 01 05 1682 au temple de Bègles (4) Jeanne Costebadie, fille de feu Jean Costebadie, sieur de Latulle, et de Jeanne de Valois. Le contrat (5) stipulait 8000 livres de dot et 1000 d'agencement.

Pierre Day abjura le 10 09 1685 à Bordeaux (6), mais, lors de l'enquête de 1686 sur les nouveaux convertis (7) ne parut pas résolu à remplir ses devoirs de catholique. En 1702, il habitait Bordeaux, paroisse St-Michel (8).

En 1718, Jeanne Day, fille de Pierre Day et de Jeanne Costebadie, était l'épouse de Pierre Grenouilleau, bourgeois de Bordeaux, et possédait en indivision avec sa tante Judith Costebadie veuve de Jacques Sauvage, une métairie dans la palu de Bordeaux (9).

B - Daniel Day, avocat, natif de Pau, fils de Daniel, bourgeois de Pau, et de Susanne Mirassor (10), contracta mariage R.P.R. le 03 07 1685 à Bordeaux (11) avec Françoise Palot, fille de Jean, bourgeois et marchand de Bordeaux, et d'Isabeau de Minvielle; dot 12 000 livres, agencement 3000 livres. Au contrat, les père et mère du futur étaient représentés par son oncle Pierre Day, chez qui il habitait. Françoise Palot abjura le 08 06 1686 à Bordeaux, à l'âge de 17 ans (12). En 1716, Daniel Day et sa famille habitaient Bordeaux (13); mais en 1722, Françoise Palot habitait toujours Bordeaux, tandis que son mari, avocat au parlement de Navarre, résidait à Pau (14).

NOTES : 1) un tableau généalogique partiel et de nombreuses pièces relatives à cette famille se trouvent aux Arc. Mun. de Bordeaux, fonds Caraman, liasse 19. - 2) Selon son acte d'abjuration. - 3) Série B, arrêts du Parlement, Chambre de l'Édit, 11 03 1678. - 4) CG 860. - 5) Cm du 28 04 1682, Cazenove, 3 E 3057 f° 538. - 6) G 895. - 7) G 898, St-Michel. - 8) Acte du 21 07 1702, Devivans, 3 E 7.3108. - 9) Bail du 25 06 1718, de Janeault, 3 E 7124 f° 491. - 10) Une expédition du Cm Day-Mirasson, du 24 03 1659, se trouve au fonds Caraman cité en note 1. - 11) Loste, 3 E 13509 f° 1091. - 12) G 896. - 13) Congé du 17 01 1716 en marge d'une donation du 12 12 1715, Bolle, 3 E 21938. - 14) Correspondance de l'Intendant du 01 04 1722, C 4698.

d'ITERRONDE ou d'ITORRONDE

Cette famille originaire de Sauveterre de Béarn comporte des catholiques et des protestants. Il n'a pas toujours été possible de déterminer la religion de chacun de ses membres. On n'a pas non plus trouvé leur parenté avec d'autres Diterronde,

catholiques, présents à Bordeaux à la même époque.

A - Martin d'Iterronde, marchand, reçu bourgeois de Bordeaux le 24 04 1609 (1), contracta mariage R.P.R. le 20 04 1611 avec Jeanne Lafon ou de Lafon, fille de Jean Lafon, bourgeois et marchand de Bordeaux, et de feu Marie Larronde (2). Il était fils de défunts Jean Ditorronde, bourgeois et marchand de Sauveterre de Béarn, et Rose de Saint-Milion. La dot et l'agencement étaient de 4 000 livres.

Martin d'Iterronde mourut avant 1630, date à laquelle Jeanne de Lafon, sa veuve, plaça en apprentissage leurs trois fils. Encore vivante en 1644 (3), elle mourut avant 1658 (4). On connaît cinq enfants de Martin d'Iterronde et Jeanne de Lafon

- Jean, placé par contrat du 24 01 1630 en apprentissage chez Gabriel Grasset, protestant, bourgeois et marchand de Bordeaux (5), il ne paraît pas avoir été marié. Il fit un testament R.P.R. le 06 07 1658 (6) et mourut le 15 08 1658 (7). Il n'avait d'autres héritiers naturels que ses sœurs Ysabeau et Marie ; et il déshéritait la première au profit de la seconde.

- Daniel, en apprentissage chez le sieur Virazel, bourgeois et marchand de Bordeaux par contrat du 22 01 1630 (8).

- Gabriel, en apprentissage chez le maître chaussetier protestant Jean Bonhomme par contrat du 30 12 1630 (9).

- Ysabeau, née vers 1624 ; non mariée, abjura à Bordeaux le 12 09 1685 (10).

- Marie, née vers 1625, abjura à Bordeaux le 13 09 1685 (11).

B - Jean d'Iterronde, bourgeois et marchand de Bordeaux. Il fit, le 30 08 1614, un testament R.C.A.R. instituant héritiers son frère aîné Martin et son frère puîné Jean Ditorronde (12). C'est probablement le même qui épousa en premières noces Isabeau Jamart, de famille protestante, fille de Pierre Jamard, bourgeois et courtier de Bordeaux, et de Marie Dirouard (13). En secondes noces, il contracta mariage R.C.A.R. le 18 09 1643 avec Jeanne Rogier, veuve de Géraud Doujon, procureur en la maison commune (14). Les deux enfants de son premier lit, Bernard et François Ditorronde, bourgeois et marchands de Bordeaux, vivants en 1675, professaient la R.C.A.R. (15).

C - Jean d'Iterronde, avocat au parlement de Bordeaux, frère des précédents, épousa avant 1627 (16) la catholique Narde de Lamezas. Il mourut à Paris le 31 01 1637 (17). Narde de Lamezas se remaria avec le protestant Pierre de Tauzia, d'une

famille bourgeoise de Bazas. De nouveau veuve, elle mourut à Bordeaux en 1689 (18), après avoir fait deux testaments, en 1686 (19) et 1688 (20). Son premier mari lui avait laissé cinq enfants, Jean, Martin, autre Martin, Marie et Laurence. Martin, autre Martin et Laurence moururent sans postérité avant 1686. Marie épousa François Sauvage, catholique, et mourut avant 1686 laissant deux enfants. Jean d'Iterronde était en 1686 franciscain, "gardien" (supérieur) du couvent de Rions (Gironde).

NOTES : 1) I.S.R.J., t. II, p. 4.31. - 2) Bérangier, 3 E 1280. - 3) Obligé du 27 05 1644, Laplasse, 3 E 8166 f° 230. - 4) Test. de Jean Itorronde, 06 07 1658, Bassibey, 3 E 772 f° 689. - 5) Maurin, 3 E 9134 f° 22. - 6) Test. cité note 4. - 7) Inv. du 01 10 1658, Bassibey, 3 E 772 f° 706. - 8) Maurin, 3 E 9134 f° 21. - 9) Maurin, 3 E 9134 f° 183. - 10) G 895. - 11) G 895. - 12) Lalane, 3 E 7862. - 13) Acte du 20 09 1675 de Bernard et François Ditorronde, Loste, 3 E 13507 f° 301. - 14) Despiet, 3 E 24792 f° 1152. - 15) cf note 13. - 16) Reconnaissance du 01 08 1627, Maurin, 3 E 9128. - 17) Inv. du 05 03 1637, Maurin, 3 E 3146. - 18) Inv. du 05 04 1689, Devivans, 3 E 13103. - 19) Test. du 02 12 1686, Lemoine, 3 E 8461 f° 8459. - 20) Test. du 02 05 1688, Devivans, 3 E 13103.

FAUCONNIER

Pierre Fauconnier, né à Calais, fils de défunts Roland Fauconnier et Esther Delobre (?), était **marchand à Bayonne** quand en 1634 il contracta mariage avec Judith de Ferrand, fille de Daniel de Ferrand, pasteur de l'Église de Bordeaux, et de feu Catherine de St-Malay (1). **Au contrat assistait, entre autres, Pierre de Lafite-Solon, pasteur à Hastingues (Landes), oncle maternel de la future épouse (2).** Celle-ci apportait la très modeste dot de 1500 livres, mais, par forme d'agencement, le futur époux lui faisait donation de 3000 livres si elle mourait la première, et de 12000 livres s'il la laissait veuve.

En 1641, Pierre Fauconnier, désormais qualifié de bourgeois et marchand de Bordeaux, et Judith de Ferrand assistèrent au contrat de mariage de Marie de Ferrand (3), et en 1648, à celui d'Hélie de Ferrand (4). Pierre Fauconnier plaidait en 1653 devant la "Chambre des Douze de l'Ormée" (5) ; mais lui et sa femme étaient déjà morts lors de l'entrée en religion, en 1656, de leur fille Marie. Ils laissèrent plusieurs enfants, auxquels leur grand-père le pasteur Daniel de Ferrand fait allusion dans son testament de 1666 sans les nommer ni les dénombrer (6). Parmi eux, je connais seulement :

- Abraham Fauconnier. Il était présent à Bordeaux, et qualifié de bourgeois et marchand,

lors de la remise à son père d'une pièce de procédure (7), en 1653.

- Marie, alias Marie Aimée. Religieuse visitandine, elle est le membre le mieux connu de cette famille protestante. Christian Tallard, l'historien de la Visitation de Bordeaux (R), rapporte qu'elle fut élevée au foyer de son grand-père, "pasteur renommé", qu'elle reçut une très solide éducation profane et sacrée, si bien "qu'elle passait pour la plus savante de la secte, ... et que son grand-père lui faisait faire les lectures dans le prêche" (9). Il indique qu'elle fut convertie au catholicisme par un jésuite, et qu'elle entra à la Visitation de Bordeaux comme pensionnaire, avant d'y être, un an plus tard, admise au noviciat. Il note enfin "l'exceptionnelle qualité de la vie spirituelle de celle qui reste sans doute la plus grande gloire intellectuelle de la Visitation de Bordeaux, et l'une de ses plus pures mystiques" (10).

Dans son contrat d'entrée en religion, du 03 05 1656 (11), Marie Fauconnier s'était constitué en aumône dotale tous les biens et droits paternels et maternels qui lui seraient échus lors de la liquidation "avec ses frères et sœurs", ce qui implique qu'elle en avait plusieurs.

NOTES : 1) Cm du 20 11 1634., Maurin, 3 E 9140. - 2) Pierre de Lafite-Solom était le mari de Susanne de St-Malay. Le temple d'Hastingues, à 25 Km de Bayonne en amont sur l'Adour, était le plus proche de cette ville. - 3) Cm du 12 11 1641, Bérangier, 3 E 1298. - 4) Cm du 17 02 1648, Bérangier, 3 E 1305. 5) Selon acte du 29 09 1653, Maurin, 3 E 9160 f° 84. - 6) Test. du 15 02 1666, Maurin, 3 E 97.73. - 7) Acte du 21 06 1653, Dautiège, 3 E 4047 f° 221. - 8) "Le Monastère de la Visitation de Bordeaux de 1640 à 1792.", par Chr. Tallard, in "Revue Historique de Bordeaux", tome XXIII. - 9) Tallard, op. cité, p. 88. 10) Ibid, p. 100. - 11) Sarrauste, 3 E 10789 f° 255.

FERRAND ou de FERRAND

Le patronyme Ferrand est répandu en Bordelais. La famille protestante de ce nom est issue du pasteur Daniel de Ferrand dont on ne connaît ni la filiation, ni l'origine géographique.

I - Le pasteur Daniel de Ferrand, mort à Bordeaux le 18 02 1666 "après 42 ans comme pasteur de l'Église de Bordeaux et 60 ans d'apostolat" (1) était probablement né vers 1580, si l'on suppose que l'admission au ministère évangélique se faisait à l'âge de la majorité. Il était ministre à Laparade (2), près de Clairac (L.-et-G.) quand il fut appelé à Bordeaux où il prit ses fonctions en septembre 1623 (3). Quoique ses harangues aient pu prêter à la critique des Haag, il

jouissait auprès de la communauté réformée de Bordeaux d'un très grand prestige (4). Il était invité à prêcher dans les temples de la région, par exemple à Coutras en 1643 (5), et fut député des Églises de basse Guyenne au synode national d'Alençon en 1637 et chargé de présenter au roi le cahier des doléances des Églises (6). Il prêta serment de bourgeois de Bordeaux le 02 05 1637 (7).

Daniel de Ferrand se maria trois fois : en premières noces, en 1613 (8), avec Catherine de St-Malay ; en secondes, avec Françoise Duthil, fille de Gédéon Duthil, écuyer, sieur de Boudon, et de Catherine de Soullignac (9) ; et en troisièmes, alors qu'il était largement septuagénaire, par contrat du 02 04 1658, avec Bonne de St-Avid, veuve de David Lhermite, écuyer, commissaire de la Marine à Bordeaux (10). Cette dernière mourut sans enfants le 18 11 1659 (10). Daniel de Ferrand testa le 15 02 1666 (11), citant cinq enfants vivants ou représentés, quatre du premier lit, un du second. Un inventaire de ses meubles fut fait le 08 03 1666 (12). Ses cinq enfants étaient :

- **Judith. Elle contracta mariage le 20 11 1634 (13) avec Pierre Fauconnier, alors marchand à Bayonne**, natif de Calais, fils de feu Roland, bourgeois de Calais, et d'Esther Delobre (?). Pour l'honneur d'épouser la fille d'un pasteur, le futur époux la prenait presque sans dot, se contentant de 1500 livres, et lui faisant en revanche, au cas où elle lui survivrait, donation de 12 000 livres. Tous deux, qui vivaient à Bordeaux en 1648 (14), moururent avant 1656 (15), laissant postérité.

- Hélie, qui suit en II A.

- Marie. Elle contracta mariage le 12 11 1641 (16) avec Jean de Ridder, bourgeois et marchand de Bordeaux, né à Leyde en Hollande, fils de feu Pierre, bourgeois et marchand de Leyde, et de Catherine Herrewyn. Elle n'apportait que 1500 livres de dot, et son futur époux lui faisait donation de 6000 livres d'agencement. Jean de Ridder mourut à Bordeaux le 05 07 1671 (17), et Marie de Ferrand le 17 01 1684 (18) à La Bastide d'Armagnac (Landes), où, vraisemblablement, elle était allée préparer le mariage, qui eut lieu l'année suivante, de son fils Daniel avec sa nièce Élisabeth Ferrand. Elle laissa une nombreuse postérité.

- Daniel, qui suivra en II B.

- Jacques, du second lit, qui suivra. en II C.

II A - Hélie (parfois Héliès, mais il signait Élie) fut pasteur comme son père. Sa carrière l'éloigna de Bordeaux, où il ne parut qu'occasionnellement. Il était ministre à Castelmoron d'Albret (Gironde) en 1648 (19), au Fleix (Dordogne) en 1671 (20), à Gontaud (L.-et-G.) en 1675 (21). Il épousa en premières noces en 1648 à Bordeaux (22) Anne de Jonchet, fille de feu Jean, bourgeois et marchand de Bordeaux, et d'Anne de Verneuil. Elle apportait 4000 livres de dot ; agencement 500 livres. Anne de Jonchet mourut avant 1664 (23). Il épousa en secondes noces, à une date inconnue, Catherine de Melet dont il était l'époux en 1675 (24). Il mourut très probablement avant la révocation (25). On ne lui connaît que deux enfants du premier lit

- Françoise. Elle contracta mariage à Bordeaux le 09 05 1671 (26) avec Pierre Rocquette (ou Rouquette), bourgeois et marchand de Bordeaux, fils de feu Pierre, bourgeois et marchand de Nérac, et de feu Madeleine Lafite. Son père lui constitua une dot de 2 000 livres que son oncle Jean de Ridder compléta de 1 500 livres. Elle en eut de nombreux enfants. Selon un acte de 1730 (27) de sa cousine et homonyme Françoise Ferrand, épouse Materre, elle serait morte à Bordeaux.

- Jean Ferrand. Son père lui fit en 1675 donation de ses biens, s'en réservant l'usufruit (28). Il s'établit avant 1684 marchand à Rotterdam (29).

II B - Daniel Ferrand, bourgeois et marchand de Bordeaux, né à Laparade en 1622 (30). Il était en 1653, pendant les troubles de l'Ormée, un des plus influents partisans de Mazarin (31). Il épousa en 1660 (32) Marthe Gibert (ou Gibbert), de La Bastide d'Armagnac (Landes), fille de Pantaléon Gibert et d'Isabeau Ducom. Vers 1678, il s'écarta de l'Église réformée, et il obtint en 1681 d'un jésuite un certificat attestant qu'il fréquentait les sacrements de l'Église romaine depuis décembre 1678 (33). Cependant, il crut bon de renouveler son abjuration, en compagnie de ses enfants cette fois, le 09 09 1685 (34) à Capian (Gironde) où il avait une propriété. Il mourut vers 1686 (35). On lui connaît quatre enfants

- Isabeau, baptisée le 19 10 1660 au temple de La Bastide d'Armagnac (36). Elle y épousa le 18 02 1685 son cousin germain Daniel de Ridder, docteur en médecine, fils de feu Jean de Ridder et de feu Marie de Ferrand (37). Son mari et elle s'enfuirent du royaume peu après la révocation (38).

- Daniel, né vers 1665, selon son acte d'abjuration à Capian du 09 09 1685 (39). Bourgeois de Bordeaux, sans profession, il habitait en 1698 paroisse St-Eloi (40). Il mourut avant 1704 (41) sans alliance ni postérité (42).

- Jeanne, née vers 1672, abjura aussi avec son père le 09 09 1685. Selon une déclaration de sa

sœur Françoise (43), elle se serait ensuite évadée du royaume.

- Françoise, née le 22 12 1674, baptisée au temple de Bègles (44), abjura aussi à Capian en 1685. Elle épousa le 05 09 1694 à Bordeaux, paroisse Ste-Eulalie, le catholique Léon Materre qui acheta peu après un office de procureur au parlement. Le contrat de mariage (45), auquel n'assistait aucun membre de la famille Ferrand, stipulait 2000 livres d'agencement. Françoise Ferrand et Léon Materre paraissent avoir mis beaucoup d'âpreté à se faire attribuer les biens délaissés par les membres de la famille Ferrand fugitifs ou morts sans postérité (46). Leurs descendants se les disputaient entre eux en 1795 (47).

II C - Jacques de Ferrand, fils du pasteur Daniel de Ferrand et de sa seconde épouse Françoise Dutilh (ou du Tilh). Capitaine de cavalerie, il portait le titre d'écuyer, sieur du Tilh (48). Il devait vivre au dessus de ses moyens, car son père, par son testament de 1666, lui légua le montant de ses dettes, et 1000 livres de dot pour ses filles. Il était l'époux de Catherine de Selz. Tous deux moururent avant 1682 (49), ne laissant qu'une fille :

- Marthe Ferrand. Elle contracta mariage R.P.R. en 1682 (50) à Bordeaux avec Alexandre Monteil, bourgeois et marchand de Bordeaux, fils de Me Jean Monteil, bachelier en droit, de Négrepelisse (T-et-G.), et de feu Anne de Resseguier. Sa dot se limitait aux 1000 livres léguées par son grand-père, auxquelles s'ajoutaient 500 livres données par son cousin germain Jean de Ferrand, de Rotterdam, et 500 livres données par Pierre Rocquette, mari de sa cousine germaine Françoise Ferrand ; agencement 600 livres. Selon une déclaration de son autre cousine Françoise Ferrand épouse Materre, de 1730, elle aurait épousé en secondes noces un certain Me Jean Gautié, et serait décédée sans enfant d'aucun de ses deux mariages, ayant toujours vécu dans la R.P.R. (51).

NOTES : 1) 5e livre du consistoire, séance du 18 02 1666. - 2) Selon la notice de "La France Protestante". - 3) Selon sa déclaration du 17 07 1635, Duboys, 3 E 4878 f° 377. - 4) Mémoires du P. Berthod, in "Nouvelle collection de mémoires pour servir à l'Histoire de France", t. X, p. 615. - 5) 18 02 et 12 04 1643, selon "les registres paroissiaux protestants de Coutras", de J. Valette. - 6) Haag, "La France Protestante". - 7) I.S.R.J., t. II, p. 462. L'original sur parchemin de ses lettres de bourgeoisie se trouve aux A. M. Bx, fonds Delpit, liasse 91.. - 8) Le cm reçu par Gelortal (?) not. à Lavardac (L.-et-G.) le 03 01 1613 est inventorié dans invent. du 08 03 1666, Maurin, 3 E 9173. 9) Donation

du 31 08 1658, Maurin, 3 E 9164. - 10) Maurin, 3 E 9165 et acte du 27 04 1660, Maurin, 3 E 9167.

11) Maurin, 3 E 9173. - 12) cf note 8. - 13) Maurin, 3 E 9140. - 14) Présents au cm d'Elie de Ferrand, 17 02 1648, Bérangier 3 E 1305. - 15) Contrat d'entrée en religion de leur fille, 03 05 1656, Sarrauste, 3 E 10789 f° 256. - 16) Berangier, 3 E 1298. - 17) Inv. du 07 08 1671, Deferrand, 3 E 4.091 f° 1725. 18) A. D. Landes, 4E P392/2. - 19) Cm cité en note 14. 20) Cm de Françoise Ferrand, 09 05 1671, Maurin, 3 E 9176. -

21) Donation du 23 02 1675, Maurin, 3 E 9178. - 22) Cm cité en note 4. - 23) Transaction du 06 05 1664, Sévignac, 3 E 11085 f° 320. - 24) Donation citée en note 21. - 25) Hélié Ferrand ne peut être confondu avec Jean Ferrand, ministre à Laroche-Foucauld en 1671 (Quittance du 20 06 1671, Lafeurrière 3 E 7631 f° 521), délégué del'Eglise de Nérac au synode provincial de Ste-Foy, 1681 (La France Protestante, article Sarrau) et réfugié en Hollande en 1683 (Samuel Mours, les Pasteurs à la Révocation, B.S.H.P.F. 1968 p. 97). - 26) Cm cité. en note 20. - 27) Acte du 22 03 1730, Faugas, 3 E 24364. - 28) Donation citée en note 21. - 29) De passage à Bordeaux en sept. 1684. Cession de créances du 22 09 1684, Loste, 3 E 13509 f° 459. - 30) Attestation du 02 09 1642, Maurin, 3 E 9156.

31) P. Berthod, op. et p. cités en note 4. - 32) La ref. du cm passé le 23 04 1660 devant Romé, not. à Montréal (Gers) est fournie par une quittance du 15 08 1660, Sévignac, 3 E 11076 f° 355. Il y a aux A. D. Gde dans le fonds Duvergier, 10 J 55, un faux cm daté du 06 01 1641 sur lequel j'ai publié un article dans "Généalogies du Sud-Ouest", n° 22, 1er sem. 1990. - 33) Certif. du 09 02 1681, G 894. - 34) G. suppl. , liasse 2. - 35) Selon obligé de son fils Daniel, du 22 07 1696, Guimard, 3 E 13516 f° 194. - 36) A. D. Landes, 1 J 468. - 37) A. D. Landes, 4 E P139/2. - 38) Selon déclaration de sa soeur Françoise, citée en note 27. - 39) Cf note 34. - 40) Acte du 14 06 1698, Commes, 3 E 3449.

41) Acte du 18 06 1704, Commes, 3 E 3462. - 42) En 1730, Françoise F. ne mentionne pas son frère Daniel dans l'acte cité en note 27. - 43) Cf note 27. 44) CG 854. - 45) Cm du 30 04 1694, Commes, 3 E 3447. - 46) Cf note 27. - 47) Mémoire anonyme de 1795, fonds Duvergier, 10 J 55. - 48) Cm de sa fille Marthe, 03 10 1682, Loste, 3 F 13508 f° 1300. - 49) Ibid. - 50) Ibid. - 51) Cf. note 27.

FOISSIN

François Foissin, né vers 1587 (1), était en 1620 marchand à Bordeaux, associé à Jacob Mauvin (2), et qualifié de bourgeois quoiqu'il n'ait été admis à prêter le serment de bourgeois de Bordeaux que le 27 04 1622 (3). En 1628, il fut nommé par la Jurade avitailleur du Château-Trompette, charge qui exigeait d'assez gros capitaux : l'avitailleur devait, pendant deux ans, entretenir au château un stock de 5000 rations journalières de farine, vin, lard, etc. (4). Il dut faire faillite en 1638, car sa femme obtint alors un arrêt de séparation de biens (5), et que François Foissin ne participa désormais à des affaires de commerce

que sous le nom de sa femme. Il mourut à Bordeaux le 01 11 1677 et fut inhumé au cimetière protestant (6).

On connaît un frère de François, Pierre Foissin, qui était en 1633 bourgeois de Pau en Béarn (7).

François Foissin avait épousé en 1624 (8) Élisabeth Gauvaing, née vers 1608 (9), fille de Daniel Gauvaing, avocat au présidial de La Rochelle, et de Catherine Brochard (10). Élisabeth Gauvaing testa en 1678 (11), abjura le 03 09 1685 (12), et figure sur l'état de 1686 des nouveaux convertis de la paroisse St-Michel, rue Bouquière (13). Son testament mentionne sept filles, dont une seule mariée

- Catherine Foissin, qui testa le 27 09 1679 en faveur de sa mère (14). En 1695, elle prit à bail, pour elle et trois de ses sœurs, un appartement rue Bouquière (15).

- Sara. Elle abjura le 09 09 1685 (16), et vivait en 1695 avec Catherine.

- Jeanne. Elle abjura avec Catherine et vivait avec elle en 1695.

- Isabeau. Elle abjura avec Sara.

- Renée. Née vers 1649 (17), elle contracta mariage R.P.R. le 13 01 1673 avec Marc Gerfaut, bourgeois et marchand de Bordeaux, fils d'Isaïe, marchand de Bordeaux, et de Marie Lachapelle (18). Marc Gerfaut était déjà depuis deux ans l'associé d'Élisabeth Gauvaing. Renée Foissin recevait de sa mère 2500 livres de dot, payées comptant ; l'agencement était de 600 livres. Renée Foissin abjura le 03 09 1685 (19). En 1696, elle assista avec son mari au contrat de mariage de leur fille Élisabeth Gerfaut avec Michel Bataillard (20).

- Élisabeth. Elle vivait en 1695 avec Catherine.

- Marie. Elle abjura avec Sara, et assista en 1696 au contrat de mariage d'Élisabeth Gerfaut sa nièce.

NOTES : 1) D'après son acte de sépulture. - 2) Apprentissage, 29 03 1620, Chausse, 3 E 3247 f° 110. - 3) I.S.R.J., t. II, p. 443. - 4) I.S.R.J., IV, 210. - 5) Arrêt du 27 04 1638 cité dans test. du 19 09 1678, Cazenove, 3 E 3054 f° 487. - 6) GG 856 acte 56. - 7) Proc. du 05 03 1633, Dubois, 3 E 4876 f° 42. - 8) Date fournie par test. cité en note 5. - 9) selon acte d'abjuration. - 10) Actes des 10 02 1625, Maurin, 3 E 9125 ; et 08 03 1638, Rocque, 3 E 10485.

11) Cf note 5. - 12) G 895. - 13) G 898. - 14) Test. du 27 09 1679, Cazenove, 3 E 3056 f° 462. - 15) Bail du 01 04 1695, Cazenove, 3 E 3070 f° 211 - 16) G 895. - 17) Selon acte d'abjuration. - 18) Cazenove, 3 E 3053 f° 7. - 19) GG 895. - 20) Cm du 21 04 1696, Cazenove, 3 E 3070 f° 54.